

10510 - Se repentir de la pratique du jeu de hasard

La question

J'ai souvent pratiqué les jeux de hasard et voudrais savoir comment me repentir ?

La réponse détaillée

Vous devriez cesser immédiatement la pratique des jeux de hasard et quitter ses amateurs et les endroits dans lesquels on les pratique et ses instruments, et regretter ce que vous avez déjà fait et vous résoudre à ne plus recommencer et faire une aumône. Ceci compte tenu du hadith rapporté par Abou Hourayra (P.A.a), à savoir que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Quiconque dit dans son serment : « par Al-lat ou par al-Uzza qu'il dise : « **Il n'y a de dieu qu'Allah** » et quiconque dit à son copain : « **viens jouer avec moi** » doit procéder à une aumône.

An-Nawawi a dit : « Les ulémas ont dit : il a donné l'ordre de procéder à une aumône en guise d'expiation du péché qu'implique ses propos. « Al-Khattabi a dit que cette phrase signifie : qu'il fasse une aumône égale au montant des gains qu'il a réalisés grâce aux jeux de hasard.

An-Nawawi dit : « La vérité soutenue par ceux qui font autorité en la matière - qui est en plus conforme au sens apparent du texte - est que l'aumône préconisée ne doit pas nécessairement correspondre au montant des gains. Bien au contraire, il fait aumône de ce dont il dispose. Cette interprétation s'appuie sur une version qui dit : « **Qu'il fasse aumône de quelque chose** ».